

## 1. Descriptions et objectifs

Ce séminaire, qui a pour titre «Poétique», part de *la* poétique comme disciple analysant les usages et les formes du discours littéraire en général tout en s'intéressant à des poétiques particulières — celle d'une écrivaine ou d'une école. Si la poétique vise, d'une part, l'identification des règles générales qui permettent de rendre compte de la totalité des œuvres littéraires, elle s'attache, d'autre part, à analyser les formes réalisées par une œuvre, un écrivain ou une école à partir de ce thésaurus littéraire et artistique préalable. L'existence des œuvres particulières atteste par ailleurs que dans la pratique les deux démarches sont complémentaires. C'est dans ce sens que ce séminaire aborde la poétique de l'ironie romanesque.

Depuis ses origines, l'ironie a été identifiée à une attitude de l'esprit qui fonctionne comme un double jeu, ce que Pierre Schoentjes (*La poétique de l'ironie*, 2001) appelle «un mode indirect et dissimulateur qui joue sur l'écart entre des sens en opposition ». De son côté, Philippe Hamon (*L'ironie littéraire. Essai sur une lecture oblique*, 1996) parle de l'ironie comme d'un «acte de parole à structure complexe et à fonctions multiples, qui fascine le philosophe, intrigue le sociologue, arrête le linguiste». Socrate avait fait de l'ironie la méthode de base de sa maïeutique. Tombée dans l'oubli pendant le Moyen Âge, l'ironie fait son retour au XVIII<sup>e</sup> siècle sur la scène critique et littéraire, avec, entre autres, les écrits de Montesquieu et de Voltaire. Jusque-là, l'ironie était considérée comme une attitude purement intellectuelle et rarement comme une forme littéraire. Avec le développement de la linguistique, les travaux sur l'ironie ont considérablement augmenté depuis (Kerbrat-Orecchioni, *L'implicite*, 1986) et permettent de considérer l'ironie dans ses différentes facettes, et notamment l'ironie littéraire comme une forme spécifique différente d'autres actes verbaux et langagiers. Existe-t-il des indices implicites dans la séquence ironique permettant un meilleur décodage ? Quels sont les mécanismes de l'ironie romanesque ? Quels sont les rapports entre l'ironie et les discours sociaux en circulation dans l'espace romanesque ? En quoi les enjeux de l'ironie rapprochent-ils le roman de la vie sociale ? En tant que figure littéraire, quels rapports l'ironie établit-elle avec les autres figures comme l'humour, la satire ou la parodie ? Quelles sont les fonctions de l'ironie dans un récit romanesque ? L'ironie procède-t-elle du texte ou est-elle une construction du lecteur critique *initié*, comme le note Beda Allemann (*Poétique*, no 36) ? Autant de questions que le séminaire abordera à partir des quatre types d'ironie parmi les plus courants : les approches linguistique, pragmatique, philosophique et littéraire. L'analyse de textes prendra appui sur un corpus composé de romans de quatre auteurs de langue française : Albert Camus, Ahmadou Kourouma, Jacques Godbout et André Gide.

## 2. Bibliographie

### a) Corpus

Albert Camus, *La peste*, Paris, Gallimard, 1947.

Ahmadou Kourouma, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970.

Jacques Godbout, *Les têtes à Papineau*, Paris, Seuil, 1981.

André Gide, *Les nourritures terrestres*, Paris, Gallimard, 2011.

## **b) L'ironie**

Antoine Compagnon, *Les cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Seuil, 1990.

Beda Alleman, « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, n° 36, 1978.

Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.

Laurent Perrin, *L'ironie mise en trope*, Paris, Kimé, 1996.

Linda Hutcheon, « Ironie, satire, parodie : une approche pragmatique de l'ironie », *Poétique*, n° 46, 1981.

Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.

Philippe Hamon, *L'ironie littéraire : essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette, 1996.

Pierre Schoentjes, *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil, 2001.

Vladimir Jankélévitch, *L'ironie*, Paris, Flammarion, 2011 [1964].

## **3. Évaluation**

Exposé sur un roman de langue française au choix : 40 %

Un travail écrit tiré de l'exposé (une quinzaine de pages) : 40 %

Analyse critique d'un article théorique au choix : 20 %